

L'ÉQUIPE • NAO 2018

ET IL FAUDRAIT DIRE « MERCI ! » ?

Les années se suivent et malheureusement se ressemblent à la SAS L'Équipe. **Une fois encore la NAO 2018 (négociation annuelle obligatoire), débutée seulement en juin et en plein conflit sur le PSE, aura accouché une fois de plus d'une perte de pouvoir d'achat pour plus de 60 % des salariés.** Pourtant, l'organisation patronale SPQN – dont fait partie la direction de L'Équipe – vante depuis longtemps les NAO d'entreprise pour justifier de la politique au rabais de branche sur les salaires.

Peu importe la direction qui officie dans notre société, celle-ci défend toujours le même principe : la mise en place de paliers de rémunérations permettant d'exclure automatiquement des salariés. Malgré les bons et riches résultats (coupe du Monde...), 60 % d'entre vous se verront refuser toute augmentation :

- le groupe Amaury (Quai Ouest) et L'Équipe (déménagement, régie TV neuve...) « croulant sous les difficultés financières », seul 198 salariés obtiendront une augmentation en fonction du palier de rémunérations (1,5 %, 1 % et 0,5 %). **Même ces augmentations ne compenseront pas la perte de pouvoir d'achat liée à l'inflation constatée par l'INSEE (2,3 %) ;**
- d'autres mesures ciblées ont été retenues, en fonction des paliers de rémunérations : les salariés qui, depuis 2009, se sont vus refuser une augmentation dite « individuelle » se verront attribuer 80 euros en deux fois pour 2018. Sur neuf ans, selon la RH, seulement sept salariés ont été concernés. **Vous aurez compris que le ridicule ne tue pas.**
- il y aura une augmentation de la grille des piges soit 1 % au 1^{er} novembre 2018. **Il était temps, mais c'est encore largement insuffisant.**

- hors NAO et sans aucun échange avec les syndicats – une première à L'Équipe – des augmentations individuelles ont été distribuées dès janvier 2018. **Mois de l'annonce du PSE... No comment !**

Depuis maintenant dix ans, les différentes directions de L'Équipe ont mis en place une politique qui ne vise qu'à réduire d'année en année la répartition des richesses produites. **Est-ce que la prochaine étape serait, pour ces salariés, d'accepter une baisse de salaire** – le PSE le prévoyait dans certains postes dit de « reclassements » –, pour bénéficier à nouveau d'une augmentation ?

STOP ! Nous ne signerons pas cet accord inique. Nous refusons de nous installer dans cette pseudo négociation qui, comme chaque année, entérine une politique discriminatoire dans un cadre soi-disant collectif.

Une politique salariale digne de ce nom doit, dans un premier temps, s'adresser à tous les salariés avec une augmentation générale des salaires qui prend en compte la perte du pouvoir d'achat réel. Si des disparités se font jour, la NAO doit être aussi le rendez-vous pour résoudre l'ensemble de ces situations dans le cadre d'une négociation loyale.

Vous souhaitez que cela change !

Seule notre mobilisation tous ensemble pourra permettre d'imposer à cette direction une autre orientation sur le pouvoir d'achat, les conditions de travail, l'emploi en CDI, la GPEC...

Nous vous donnons rendez-vous dès le début janvier 2019, première réunion NAO de l'année 2019.

Ne manquons pas ce rendez-vous social !